

Communiqué

L'industrie fournit à la population canadienne des renseignements sur les ingrédients

Ottawa, le 2 avril 2008 – L'Association canadienne de produits de consommation spécialisés (ACPCS) et ses entreprises membres ont annoncé aujourd'hui la mise en œuvre par l'industrie d'une initiative de communication de listes d'ingrédients, qui aidera les Canadiens à faire des choix plus éclairés sur les produits qu'ils utilisent à l'intérieur et autour de la maison.

On prévoit ainsi fournir la liste des ingrédients des produits d'assainissement de l'air, pour l'automobile, de nettoyage, à polir et d'entretien des planchers.

« Cette initiative a été lancée dans le but de répondre aux besoins changeants des consommateurs et du marché », a déclaré Shannon Coombs, présidente de l'ACPCS. « Notre industrie souhaite communiquer à la population canadienne des renseignements sur les ingrédients d'une manière efficace et l'initiative permettra à nos membres de le faire sur les étiquettes des produits ou sur leurs sites Web. »

« Bien que les consommateurs soient conscients des nombreux avantages qu'offrent les produits fabriqués par nos membres, ils souhaitent disposer de renseignements additionnels pour prendre leurs décisions d'achat. Notre industrie répond à ce souhait et nos entreprises membres veilleront à ce que l'information sur les ingrédients soit disponible aux Canadiens à compter du 1^{er} janvier 2010. »

Cette mesure prise volontairement s'ajoute au système canadien global d'étiquetage qui fournit actuellement aux consommateurs les renseignements nécessaires pour utiliser un produit de façon sécuritaire. Elle donne également corps au plan de gestion des produits chimiques de classe mondiale, adopté par le Premier ministre Harper en 2006, pour l'évaluation et la gestion de toutes les substances contenues dans les produits. Les consommateurs canadiens peuvent avoir l'assurance de l'innocuité des ingrédients et des produits utilisés conformément au mode d'emploi sur l'étiquette.

« Nous sommes heureux de constater que l'ACPCS et ses entreprises membres adoptent une approche proactive et assument un rôle de leadership en fournissant cette précieuse information aux consommateurs. Ceux-ci profiteront de cette transparence accrue lorsqu'ils décideront des produits chimiques à acheter » a déclaré le ministre de la Santé, Tony Clement.

L'ACPCS est une association professionnelle nationale représentant les fabricants de produits spécialisés destinés aux consommateurs, à l'industrie et aux établissements. Elle a pour mission de renforcer la capacité des entreprises membres de mener leurs affaires équitablement, efficacement et en respectant les règles de l'éthique. Pour cela, l'Association favorise la coopération dans l'industrie et elle donne une voix nationale à ses membres pour communiquer et créer d'efficaces partenariats avec les gouvernements, d'autres intervenants et le grand public.